



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Effectifs de police et de gendarmerie dans l'Hérault pendant les jeux Olympiques

Question écrite n° 12951

### Texte de la question

M. Aurélien Lopez-Liguori alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'incertitude qui plane quant aux effectifs de police et de gendarmerie présents dans les communes de sa circonscription durant la période des jeux Olympiques 2024. La 7e circonscription de l'Hérault est un territoire particulièrement touristique. Ainsi pendant l'été, la ville de Sète voit sa population quintupler ; et celle d'Agde décupler. Chaque été est pour ces communes un défi sécuritaire. Elles peuvent d'ordinaire compter sur la mobilisation des renforts saisonniers pour assister la police et la gendarmerie locales. Toutefois, les jeux Olympiques de 2024 bouleversent ces perspectives. Ainsi les maires craignent que le gros des renforts de CRS et de gendarmerie mobile soit concentré à cette période sur les épreuves des jeux Olympiques et que les forces de l'ordre locales, dans l'Hérault comme ailleurs, soient en sous-effectif et dépassées. C'est pourquoi M. le député demande un état des lieux chiffré des CRS et gendarmes mobiles mobilisés pour l'été 2024 dans la zone gendarmerie de Pézenas, dans la zone police d'Agde et dans la zone police de Sète. Il demande la confirmation que des renforts saisonniers seront bien alloués aux communes et si c'est le cas, leur effectif. Il lui demande enfin si des policiers ou gendarmes locaux seront mobilisés sur les sites des jeux Olympiques et si c'est le cas, combien.

### Données clés

**Auteur :** [M. Aurélien Lopez-Liguori](#)

**Circonscription :** Hérault (7<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12951

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur et outre-mer

**Ministère attributaire :** [Intérieur et outre-mer](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 novembre 2023](#), page 10127

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)